

**CHALLENGE 2020
AMATEUR 2021**



Challenge Amateur FFFD 2020-2021
10 et 11 octobre 2020
Jablises-Annet (77) - Bussy-Saint-Georges (77) - Sevran (93)

Challenge Amateur de Disc Golf

les 10 et 11 octobre 2020



Bussy Jablise Annet Sevran

Organisation



Partenaires



Jablise-Annet



www.bussysaintgeorges.fr

* île de France

seine-saint-denis
LE DÉPARTEMENT



www.hole19.fr

SOMMAIRE

LA COMPÉTITION	3
DIRECTION DE TOURNOI :	3
FORMAT :	3
CARTE DE SCORE :	4
MORT SUBITE :	4
PACKAGES ET RECOMPENSES :	4
TROPHEE :	4
QUALIFICATION POUR LES CHAMPIONNATS DE FRANCE DE DISC GOLF FFFD :	4
INSCRIPTIONS	5
FRAIS D'INSCRIPTION :	5
OUVERTURE DES PHASES :	5
PAIEMENT DES INSCRIPTIONS PAR VIREMENT BANCAIRE :	5
PAIEMENT DES INSCRIPTIONS PAR CHEQUE :	5
PROGRAMME	6
ORGANISATION ANNEXE	6
PROTOCOLE SANITAIRE	7
LES PARCOURS	8
SPECIFICITES DES TROUS – PARCOURS BUSSY (PARC DE LA BROSSE)	9
SPECIFICITES DES TROUS – PARCOURS SEVRAN (PARC DE LA POUDRERIE)	10
SPECIFICITES DES TROUS – PARCOURS JABLINES-ANNET	12



LA COMPÉTITION

La première édition du Challenge Amateur de la FFFD, compétition nationale, se déroulera sur l'Île de Loisirs de Jablines-Annet (77), le parc de la Brosse à Bussy-Saint-Georges (77) et le parc de la Poudrerie à Sevran (93), les 10 et 11 octobre 2020. Le Challenge Amateur est une compétition PDGA C Tier, organisé par les clubs de Paris Couronne Passion Disc Golf, Babylon Discus et Bussy Loisirs Frisbee, en collaboration avec la Ligue Flying Disc Île de France. Il peut accueillir 144 joueuses et joueurs maximum (inscriptions en 2 phases, validées par paiement).

Les joueuses et joueurs inscrit(e)s devront confirmer leur présence au QG au plus tard à 20h00 le vendredi 9 octobre. En cas d'arrivée tardive, un appel ou sms au TD est requis. Passé ce délai, les retardataires ne pourront pas jouer et ne seront pas remboursés des frais d'inscription.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours avant ou pendant l'événement en fonction de l'affluence, des conditions météorologiques, etc...

L'organisation de la compétition répond aux conditions d'organisation stipulées dans l'annexe 9 "Règlement des compétitions de Disc Golf" du règlement intérieur FFFD, puis du manuel compétition PDGA, et applique les dernières règles du jeu PDGA en vigueur.

Direction de Tournoi :

Directeur de Tournoi : Gérard Morin PDGA #34635, 06.61.45.08.72 / asso.pcpdg@gmail.com

Co-Directeur de Tournoi : Alexis Pertsov PDGA #102848

Co-Directeur de Tournoi : François Graneris PDGA #8413

Format :

La compétition se déroule sur 3 manches de 18 trous, réparties sur les 3 parcours (1 fois 18 à Jablines-Annet et 2 fois 9 trous à Bussy et Sevran). Les catégories seront réparties en 2 poules, les joueurs d'une même catégorie jouant dans la même poule. Le calendrier de jeu est donc le suivant :

		SAMEDI 10 OCTOBRE		DIMANCHE 11 OCTOBRE			
		Jablines-Annet 18 trous	Bussy 2x9 trous	Sevran 2x9 trous	Jablines-Annet	Bussy	Sevran
MATIN		Poule B <i>FA1 FA40 MA50 MA60 MJ15 MA2 MA3</i>		Poule A <i>MA1 MA40 MJ18 FA1 FA40 MA50 MA60 MJ15 MA2 MA3</i>	Poule A et B <i>MA1 MA40 MJ18 FA1 FA40 MA50 MA60 MJ15 MA2 MA3</i>		
		Poule A <i>MA1 MA40 MJ18</i>		Poule B <i>FA1 FA40 MA50 MA60 MJ15 MA2 MA3</i>		REMISE DES PRIX	

ATTENTION : L'augmentation du nombre de joueurs ou les dernières recommandations de la préfecture pourrait modifier ce calendrier.

Carte de score :

Trois cartes de score seront distribuées avec les packages. Chaque joueur sera donc libre de prendre les scores pour tout le groupe. La première joueuse ou le premier joueur du groupe aura la charge de la notation de tout le groupe. Les joueuses et joueurs sont invité.e.s à signer la carte de score finale avec leur propre stylo ou à autoriser le joueur 1 à faire une marque à sa place.

Dans le respect des règles PDGA, si une personne souhaite tenir une seconde carte de score, cela sera possible, mais seule la première carte de score sera à signer et à remettre.

Pour des raisons pratiques, nous invitons tous les groupes à tenir les scores sur Disc Golf Metrix, à la fois pour faciliter l'organisation de l'événement, mais aussi pour permettre aux personnes extérieures au tournoi de suivre l'événement.

Les cartes sont à remettre dès la fin du tour au DT référent, sur le lieu du parcours qui vient d'être joué.

Mort subite :

La mort subite se jouera à Jablines-Annet pour la première place, sur les trous 3, 17, et 18 puis "Closest to the pin" sur le trou 3.

Packages et récompenses :

Chaque participant(e) recevra un package dont la valeur (prix de vente) sera égale à au moins 100% du Droit d'Inscription Net, soit 10€ dans le cadre de cette compétition.

Le package sera composé d'un disque, un mini, et d'un flacon de gel hydroalcoolique.

Il n'y aura pas de récompenses.

Trophée :

Les gagnant(e)s de chaque catégorie recevront un trophée.

Qualification pour les Championnats de France de Disc Golf FFFD :

Extrait de l'Annexe A9 du règlement Compétition Disc Golf (Article 5.5) :

« *Les vainqueur(e)s des catégories MA1, FA1, MA40, FA40, MA50, MA60, MJ18, FJ18, du Challenge Amateur sont qualifié(e)s pour les Championnats de France. La liste d'attente de chacune de ces 8 places est constituée du podium des catégories précitées. En cas de désistement ou de joueur non éligible, la place reviendra au second puis au troisième. Si les trois joueuses ou joueurs ne peuvent participer, les places seront automatiquement reversées dans les wild cards. Une joueuse ou un joueur qualifié(e) via le « Challenge Amateur » est retiré(e) de la liste des places individuelles. »*

INSCRIPTIONS

Les inscriptions au tournoi se font sur Disc Golf Metrix <https://discgolfmetrix.com/1426917>. La création d'un compte DG Metrix est obligatoire et gratuite.

Frais d'inscription :

Catégories adultes : 15€

Catégories juniors : 5€

Titre temporaire : 10,50€ (*pour les joueuses et joueurs non-membre FFFD*)

Ouverture des phases :

Phase 1 : vendredi 21 août à 20:00 (*Réservée aux licenciés FFFD*)

Phase 2 : vendredi 11 septembre à 20:00 (*Ouverte à tous, les joueurs non FFFD devront s'acquitter d'un titre temporaire*).

Fin des phases d'inscriptions : vendredi 25 septembre 20:00 (*Les inscriptions restent possibles sous conditions*).

Date limite de demande d'une licence temporaire : dimanche 4 octobre à 23:59

Date limite d'inscription hors phase : vendredi 9 avril à 20 :00

L'inscription n'est validée qu'après le paiement des droits d'inscription au club organisateur et avant la fin de la phase. Si au terme d'une phase, une joueuse ou un joueur n'a pas effectué son paiement, elle ou il est automatiquement basculé.e dans la phase suivante, ou en bas de la liste d'attente si celle-ci est ouverte.

Les compétitrices et compétiteurs fournissant une attestation de virement ou la copie d'un chèque avec attestation sur l'honneur, seront considéré(e)s comme ayant réglé.

A l'issue des phases d'inscriptions, soit le 25 septembre, la ou le DT sera fixé(e) sur le nombre d'inscrits à son tournoi et pourra engager des frais liés à l'organisation ou aux packages en connaissance de cause. Les participantes et participants ne pourront alors plus être remboursé(e)s en cas d'annulation.

Autrement dit, **une joueuse ou un joueur payant son inscription après cette phase n'est pas garanti de bénéficier du même package que les autres participants**. La ou le DT pourra même décider de ne pas attribuer de package aux retardataires et aucun rabais sur le tarif d'inscription ne pourra être accordé. Les compétitrices et compétiteurs venant de la liste d'attente, auront 5 jours pour régler les droits d'inscription.

Paiement des inscriptions par virement bancaire :

IBAN : FR76 1027 8064 4500 0206 4850 157

BIC : CMCIFR2A

Domiciliation : CCM Meaux – 7 place Henri IV – 77100 Meaux

Libellé : AM2020 - Noms

Il est possible de faire parvenir, à l'organisateur, un avis de virement.

Paiement des inscriptions par chèque :

A l'ordre de PCPDG, à envoyer à Gérard Morin, 1 rue Raspail, 93000 Bobigny.

Il est possible de faire parvenir, à l'organisateur, une copie du chèque et une attestation sur l'honneur d'envoi du chèque.

PROGRAMME

Jeudi 8 octobre :

Parcours disponible pour reconnaissance (attention certaines lignes OB peuvent ne pas être officiellement tracées).

14h – Ouverture du QG - inscriptions et packages.

18h – Fermeture du QG.

Vendredi 9 octobre :

Parcours disponible pour reconnaissance (Complet à Jablines-Annet dès le matin et à Sevran et Bussy à partir de 12h).

10h – Ouverture du QG - inscriptions et packages.

20h – Fermeture du QG.

Samedi 10 octobre :

08h30 – Départ shotgun 1^{ère} manche.

14h30 – Départ shotgun 2^{ème} manche.

Dimanche 11 octobre :

08h30 – Départ shotgun pour la 3^e manche.

Remise des trophées à l'issue de la manche.

ORGANISATION ANNEXE

Une solution d'hébergement est proposé à l'Île de Loisirs de Jablines-Annet. 26 places sont disponibles répartis en 13 chambres de 2 avec salle de bain, pour le tarif de **80€ par chambre pour 2 nuits**.

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSesbEhS6sKiRtN5uVJ6_vR7-XMLGOK0Dol-AIUhQgN5MgCfXg/viewform

Pour des raisons logistiques, aucun repas n'est proposé (pas de petit-déjeuner non plus). Du café gratuit sera disponible au QG de Jablines-Annet, ainsi que des boissons.

Pas de jeu du closest ni de l'ace.

PROTOCOLE SANITAIRE

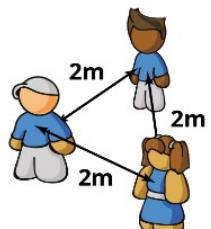
Quelles que soient vos convictions et avis sur la pandémie de Covid19, nous vous demandons de bien vouloir respecter à la lettre le protocole ci-dessous. Si des manquements répétés à ce protocole seraient constatés, l'exclusion de la compétition d'une compétitrice ou d'un compétiteur pourra être envisagé.

Les règles à respecter **durant les manches** :

- Le port du masque n'est pas obligatoire.
- Respectez une distance minimum de 2m avec les autres participants. Aucun contact entre joueurs n'est permis (ni check point fermé, ou du coude, à aucun moment).
- Ne toucher que ses propres affaires (ne touchez pas le disque des autres et utilisez votre carte de score individuelle si besoin).
- A l'exception des catégories MJ15 et FJ15, aucun caddie n'est permis.
- Un seul disque à la fois dans le panier. Le putt se fait chacun son tour. Gardez bien vos distances autour du panier.
- En cas de contact, utilisez du gel hydroalcoolique.

Respectez une distance minimum de 2m avec les autres pratiquants

Lors des phases de lancer comme pour les déplacements.



Ne toucher que ses propres affaires

Utilisez vos propres disques (veillez à bien les identifier).

Evitez tout contact avec l'équipement du parcours (panier, signalétique, ...)



Ne touchez pas les affaires des autres pratiquants (disque, sac, carte de score, nourriture ...)

En cas de contact, utilisez du désinfectant pour les objets et du gel hydro-alcoolique pour les mains.

L'utilisation du panier pour un seul disque à la fois



Un disque dans un panier doit être récupéré par son propriétaire avant qu'un autre joueur puisse mettre sur ce panier.

Les règles à respecter **en dehors des manches** :

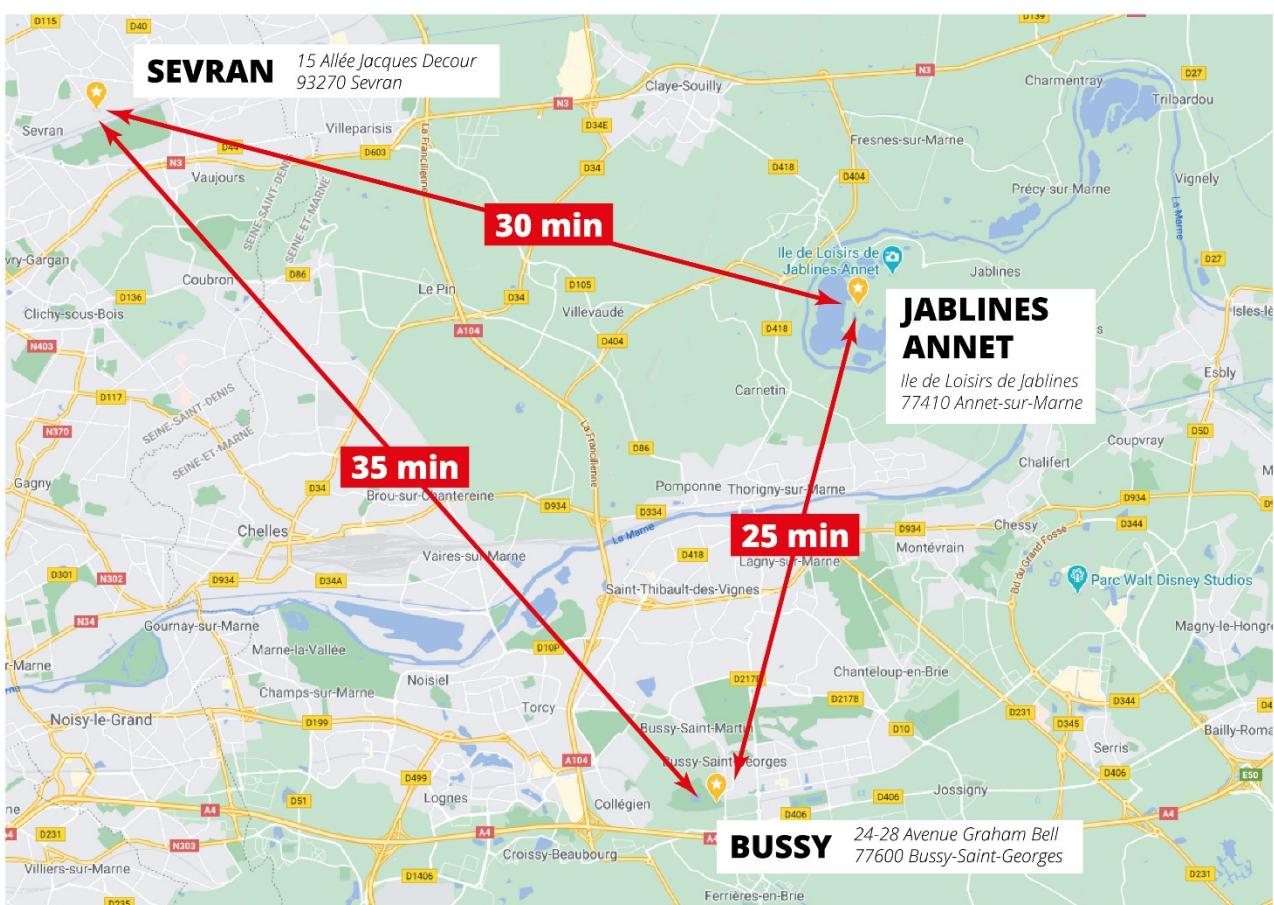
- Le port du masque est fortement conseillé en dehors des manches, avant l'échauffement et après la fin du tour.
- Le port du masque est obligatoire à l'intérieur du QG et lors de regroupements (files d'attente, remise des prix) ainsi qu'une distance minimum d'1m entre les personnes.
- Les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits en dehors des files d'attentes et remises de prix.

D'autres règles pourront être appliquées selon l'évolution des recommandations de la préfecture et de la fédération.

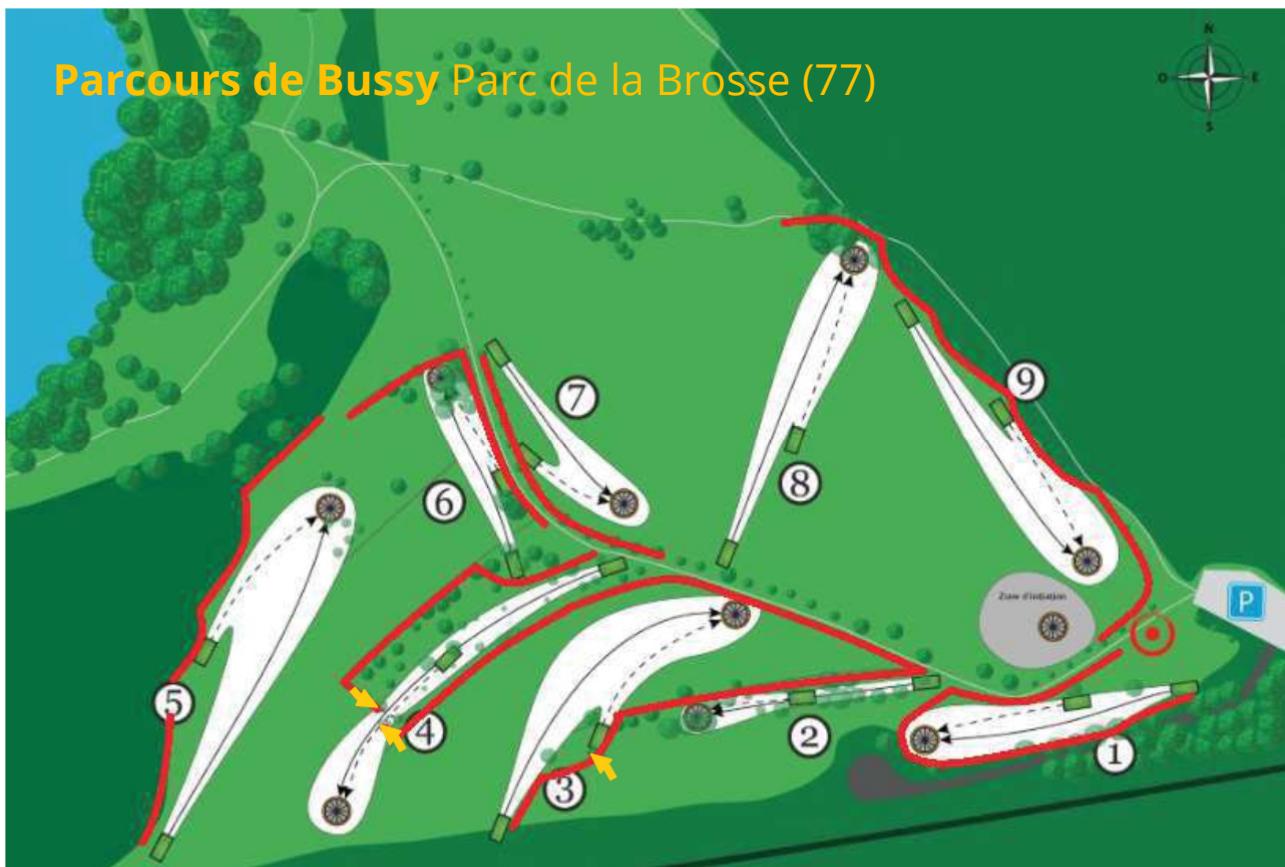
LES PARCOURS

Les parcours sont espacés de 35min maximum les uns des autres. L'horaire de reprise de 14h30 est volontairement large de manière à laisser suffisamment de temps aux joueurs pour se déplacer, déposer des joueurs, déjeuner et s'échauffer.

La communauté Disc Golf est suffisamment ouverte pour s'entraider en matière de covoiturage. Le port du masque est fortement conseillé dans ce cas.



Chaque co-TD est en charge d'un parcours et capable de répondre aux spécificités des trous.



SPECIFICITES DES TROUS – Parcours Bussy (Parc de la Brosse)

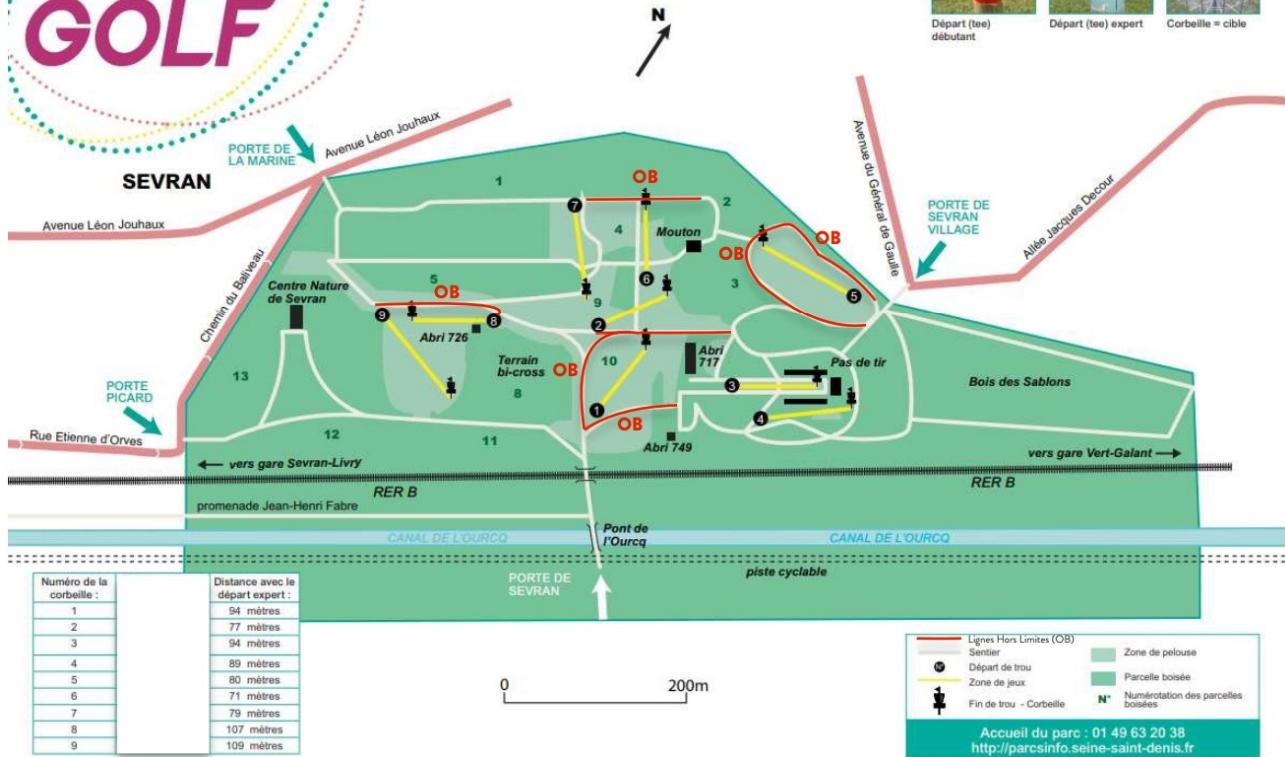
Boucle de 9 trous joué 2 fois d'affilée

Trou	Distance	Par	Spécificités
1	86m	3	OB tout autour
2	81m	3	OB droite (muret)
3	103m	3	OB droite (muret), OB gauche (muret), OB derrière (chemin), mandatory sur l'arbre marqué par une rubalise à droite
4	130m	4	OB droite (muret), OB gauche (muret), double-mandatory entre les arbres marqués par des rubalisées (drop zone)
5	136m	3	OB gauche (végétation), OB droite (fairway du trou 4)
6	71m	3	OB droite (chemin), OB derrière (muret)
7	84m	3	OB droite (chemin)
8	115m	3	OB derrière (chemin et végétation)
9	105m	3	OB gauche (végétation), OB derrière (chemin)
TOTAL	1822m	56	

PAS DE POINT D'EAU NI DE TOILETTES.

Le parcours de Disc GOLF

Parc forestier de la Poudrerie (zone Nord)



SPECIFICITES DES TROUS – Parcours Sevran (Parc de la Poudrerie)

Boucle de 9 trous joué 2 fois d'affilée

TROU	PAR	DIST. (m)	INFOS PARCOURS DU PARC DE LA POUDRERIE (SEVRAN) - CHALLENGE AMATEUR FFFD 2020-2021
1	3	94m	OB CHEMIN BETON, A DROITE ET LONG (DRAPEAUX)
2	3	77m	OB CHEMIN BETON A DROITE
3	3	94m	
4	3	89m	
5	3	80m	OB CHEMIN AUTOUR DE LA CORBEILLE
6	3	71m	OB LONG
7	3	79m	
8	3	107m	OB SUR LE TROU 9 (DRAPEAUX) ET CHEMIN BETON A DROITE
9	3	109m	OB TROU 8 (DRAPEAUX A GAUCHE)

PAS DE TOILETTES.

PARCOURS DE JABLINES-ANNET

ÎLE DE LOISIRS DE JABLINES-ANNET - PARIS COURONNE PASSION DISC GOLF



TROU	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	TOTAL
DIST. (MÈTRES)	100	77	83	120	117	67	136	119	169	268	194	223	135	88	131	77	145	64	2314
PAR	3	3	3	3	3	3	3	3	3	4	5	4	4	3	3	3	3	3	60



PARIS COURONNE PASSION
DISC GOLF



filedeFrance



Design Parcours : Paris Couronne Passion DiscGolf

www.discgolfsolution.fr

SPECIFICITES DES TROUS – Parcours Jablines-Annet

TROU	PAR	DISTANCE	SPECIFICITES
1	3	100	Hors limites : Bassin, aire de fitness, terrain de Beach Volley, toits.
2	3	77	Hors limites : les buissons et arbres à droite et à gauche.
3	3	83	Hors limites : le chemin à droite et derrière le panier. Les Toits.
4	3	120	Mandatory à 43 mètres, passage obligatoire sur la gauche. Hors limites : le chemin à gauche et les buissons et arbres à droites.
5	3	117	Hors limites : le chemin à gauche et derrière le panier, ainsi que le rough à droite du fairway
6	3	67	Hors limites : le chemin à droite et derrière l'aire de lancer.
7	3	136	Hors limites : les roseaux et arbres à droite du fairway. Spotter obligatoire sur le drive.
8	3	119	Hors limites : le chemin à gauche et les roseaux et arbres à droite. En cas de OB à droite, possibilité d'utiliser la Drop Zone.
9	4	169	Hors limites : la route à gauche et les roseaux et arbres à droite et derrière le panier.
10	5	268	Hors limites : Les roseaux et arbres à droite, les buissons et arbres puis le chemin à gauche et derrière le panier. Spotter obligatoire sur le drive.
11	4	194	Mandatory à 87m, passage obligatoire à droite. Hors limites : Les buissons et arbres à droite du fairway et autour du green.
12	4	223	Hors limites : Le chemin et le bosquet à gauche, les buissons à droite et derrière le panier. En cas de OB, possibilité d'utiliser la Drop Zone.
13	3	135	Hors limites : Les buissons à droite et derrière le panier, le chemin à gauche.
14	3	89	Hors limites : Le chemin à droite.
15	3	131	Hors limites : le chemin à gauche et derrière le panier, les arbres à droite.
16	3	77	Double Mandatory, à droite à 46m, à gauche à 50m. Hors limites : le chemin à gauche et derrière l'aire de départ ainsi que les buissons autour du panier. Les ballots de pailles sont obstacles casuels.
17	4	145	Hors limites : le chemin à gauche puis le fairway du 18, les arbres à droite et derrière le panier.
18	3	64	Hors limites : Le fairway du 17 à gauche, le chemin à droite et derrière le panier.
	60	2314	



